

## Pour une nouvelle grammaire du français

Hans Petter Helland

Université d'Oslo



*Cet article a pour objectif de présenter le fondement méthodologique et théorique d'une nouvelle grammaire intitulée Nyfransk grammatikk qui vient de paraître aux Presses Universitaires d'Oslo. Il s'agit d'une grammaire à la fois pédagogique et scientifique. Elle prend pour point de départ des éléments simples (classes de mots, groupes, structures argumentales, fonctions syntaxiques) qu'elle combine ensuite dans son approche de structure de plus en plus complexe. Nyfransk grammatikk a deux objectifs principaux. D'une part elle vise à associer forme et sens dans la description linguistique. D'autre part, elle fournit une description qui permette au lecteur d'apprendre et de comprendre le système linguistique du français comme langue seconde (L2).*

### 1. Introduction

Depuis les années 1960 et 1970 qui ont vu se développer la grammaire comme discipline autonome dans les études universitaires norvégiennes du français, l'influence théorique danoise est incontestable. Et cela pour plusieurs raisons. L'école romaniste danoise, fondée à partir des travaux de Hjemlev et de Togeby, s'est vite implantée dans les milieux danois et scandinaves. Sa position s'est encore affirmée avec les publications de Pedersen, Spang-Hanssen, Vikner (1980)<sup>1</sup> et de Rasmussen et Stage (1981/1993)<sup>2</sup>. Dans les universités norvégiennes, il s'agit là des seuls manuels de grammaire utilisés, depuis leurs dates de publication, comme livres d'introduction à la grammaire française. Cette position exclusive de l'école romaniste danoise en Norvège et en Scandinavie témoigne de ses qualités. En même temps, elle soulève des questions profondes. Comme les deux ouvrages danois ont été publiés dans les années 1980, il va de soi que leur fondement théorique n'obéit pas aux exigences actuelles. Nous savons également qu'il y a des différences fondamentales entre l'école romaniste danoise et la tradition linguistique générale en Norvège. Cette dernière, d'inspiration essentiellement anglo-saxonne, est paradoxalement plus proche de la tradition grammaticale française. De plus, les deux ouvrages en question sont, bien évidemment, destinés à un public danois plutôt qu'à un public norvégien. Plusieurs facteurs appuient donc la nécessité d'élaborer une nouvelle grammaire du français comme langue étrangère destinée aux étudiants norvégiens. Les Presses Universitaires d'Oslo viennent de publier une nouvelle grammaire du français qui vise à combler ces lacunes.<sup>3</sup>

## 2. La construction d'une grammaire

Cette grammaire se veut à la fois scientifique et pédagogique. Nous avons formulé deux objectifs principaux :

*Objectif 1* : Décrire en termes linguistiques le français comme L(angue) 2.

*Objectif 2* : Fournir une description linguistique qui facilite l'acquisition et l'apprentissage du français comme L2.

Le premier objectif concerne l'association fondamentale entre *forme* et *sens*. Les grammaires danoises utilisées par les universités norvégiennes ces vingt-cinq dernières années sont plutôt tournées vers les composantes morphologiques et syntaxiques. Cette position a été explicite dans la préface de Pedersen, Spang-Hanssen, Vikner (1980 : 2-3). Ni la sémantique ni la pragmatique n'occupent une place à part dans ces deux ouvrages. Cela s'explique par le fait que la sémantique était le parent pauvre des descriptions linguistiques dans le courant structuraliste où se situent Pedersen, Spang-Hanssen, Vikner (1980) et Rasmussen, Stage (1983/1993). La pragmatique, qui date des années 1960, était également trop jeune comme discipline linguistique pour y avoir une place à part. Les deux ouvrages en question s'inspirent surtout de Togeby (1965)<sup>4</sup> qui est un travail on ne peut plus structuraliste et qui a eu une très grande influence dans l'enseignement de la grammaire française en Scandinavie. Donc, pour offrir une nouvelle description linguistique du français comme L2, il importe d'attribuer à la composante sémantique (et pragmatique) la même place que pour les composantes morphologique et syntaxique. Une expression linguistique, qu'il s'agisse d'un mot, d'un groupe de mots ou d'une phrase, a une forme qu'on doit associer de façon systématique à son sens.

Le deuxième objectif concerne plus spécifiquement la combinaison entre les aspects théoriques *et* pédagogiques. Il ne suffit pas de fournir une description linguistique du français comme L2 qui permette au lecteur de comprendre le système linguistique. Il faut également préciser comment une telle description peut permettre au lecteur d'acquérir des connaissances pratiques. La description est d'une part sélective : dans une introduction à la grammaire française comme L2 on ne peut pas traiter tous les phénomènes de la grammaire. On est réduit à se limiter à un nombre de thèmes à traiter. D'autre part, la description est tournée vers une forme de français généralement dénommée standard. Bien que les francophones reconnaissent et maîtrisent d'autres niveaux de langue, tels que le français soutenu – situé au-dessus de la norme standard – et le français familier ou populaire – situé en dessous de la norme standard – la description que propose cette grammaire s'attache essentiellement au français standard. Plus important encore, la description est contrastive et comparative. Le lecteur - dans le cas typique un étudiant qui a pour langue maternelle (L1) le norvégien - a des connaissances implicites de sa langue maternelle. Ces connaissances de la langue maternelle sont déjà « en place » dans le cerveau de l'« apprenant » quand il commence à acquérir des connaissances en français comme L2. La description peut ainsi s'appuyer sur la « multi-compétence » linguistique de l'apprenant. Existe-t-il des différences fondamentales entre le français (L2) et le norvégien (L1) susceptibles de poser des problèmes particuliers dans l'apprentissage du français ? Mais également, y-a-t-il des ressemblances fondamentales entre les deux systèmes linguistiques – ou d'autres systèmes linguistiques – qui sont susceptibles d'en faciliter l'apprentissage ?

Prenons pour exemple la répartition entre le verbe et ses compléments dans le groupe verbal. Tout comme le norvégien, le français est une langue SVO, c'est-à-dire que le complément suit la tête dans une structure canonique :

Il lit le livre.

Han Leser boka.

Une fois que le complément prend la forme d'un pronom personnel conjoint (= *clitique*), le complément se place de façon obligatoire devant la tête, alors que le norvégien laisse le complément pronominal dans sa position « attendue » :

Il le lit.

Han Leser den.

Donc, il y a à la fois des ressemblances et des dissemblances entre les deux systèmes linguistiques sur lesquels il faut s'appuyer dans la description.

Pour atteindre les objectifs 1 et 2, nous nous sommes limité à une description de la *compétence linguistique*. Nous connaissons les problèmes définitoires posés par cette notion depuis la création de la grammaire générative chomskyenne dans les années 1950. En particulier, les problèmes qu'elle pose par rapport à la *compétence communicative*. Celle-ci est le résultat, depuis les années 1970, de l'introduction de la pragmatique en didactologie des langues. La compétence communicative contient bien évidemment une *composante linguistique* (phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique), mais également une *composante sociolinguistique* (traitement des facteurs socioculturels qui régulent notre comportement langagier), une *composante discursive* (traitement de l'intégration de phrases dans un texte et dans une situation linguistique particulière) et une *composante stratégique* (traitement des stratégies utilisées par l'apprenant quand la communication échoue, etc.). La composante linguistique a un contenu beaucoup plus restrictif dans la mesure où elle n'est qu'un ingrédient de la compétence communicative. Aussi devons-nous convenir que *Ny fransk grammatikk* n'offre pas un traitement exhaustif de la grammaire française. Il s'agit plus particulièrement d'un modèle de la compétence linguistique qui englobe les composantes morphologique, syntaxique et sémantique/pragmatique sans qu'il soit pleinement tenu compte de la perspective « communicative ». La composante phonologique est également exclue et « reléguée » à des manuels spécialisés.

### 3. Le modèle de la compétence linguistique

*Ny fransk grammatikk* prend pour point de départ une analyse en *constituants*. Le constituant est un mot ou un groupe de mots formant une unité dans la syntaxe. Chaque lexème de la langue appartient à une classe de mots : nom (N), adjectif (A), verbe (V), adverbe (Adv), pronom (Pron), préposition (P), déterminant (D), conjonction de coordination (Conj), conjonction de subordination (C). Ainsi, à partir d'une phrase du type *Le président procédera à une enquête* on peut déterminer la classe de chaque mot. Nous utilisons des crochets pour la représentation :

[<sub>D</sub> Le] [<sub>N</sub> président] [<sub>V</sub> procédera] [<sub>P</sub> à] [<sub>D</sub> une] [<sub>N</sub> enquête]

Les mots appartenant à des classes de mots se combinent se combinent pour former des *groupes*. Les groupes sont *endocentriques* parce qu'ils sont construits autour d'une tête, le groupe nominal ayant pour tête un nom, le groupe verbal une tête verbale, le groupe adjectival une tête adjectivale, etc. Les différents groupements syntaxiques s'établissent alors à l'aide de tests, par exemple le *test de substitution* :

Une suite de mots est un constituant si elle peut être remplacée par un seul mot.

Sur la base d'un tel test, on peut constater que *le président* est un constituant (= groupe nominal) dans l'exemple ci-dessus parce qu'il peut être remplacé par *il*, *procédera à une enquête* est également un constituant (= groupe verbal), remplacé par *travaillera*, alors que *à une enquête* est un constituant (= groupe prépositionnel) susceptible d'être remplacé par *y* :

[<sub>GN</sub> Le président] [<sub>GV</sub> procédera] [<sub>GP</sub> à une enquête]

L'analyse en constituants détermine la structure des groupes syntaxiques sur la base des classes de mots. Une telle analyse est nécessaire, mais pas suffisante. Il faut également savoir pourquoi le verbe en question (*procédera*) se combine avec un groupe prépositionnel (GP) à l'intérieur du groupe verbal (GV), alors que le GV *travaillera* se construit sans groupe nominal (GN) ou GP postposé, etc. Autrement dit, la syntaxe doit préciser à la fois la relation qui existe entre les constituants et leurs structures internes. Pour obéir à de telles exigences, la construction d'une phrase s'appuie sur les propriétés syntaxiques et sémantiques du verbe que nous avons définies comme sa structure argumentale (*x PROCÉDER à y*), appelée ailleurs sa *valence*. Le verbe *procéder* appelle deux arguments (*x, y*). D'autres verbes ne sélectionnent qu'un seul argument (*x TRAVAILLER*), alors qu'un troisième type de verbe a besoin de trois arguments (*x DONNER y à z*). La structure argumentale détermine d'une part le nombre d'arguments sélectionnés par le verbe, d'autre part le rôle sémantique rempli par ces arguments. Le premier argument du verbe *procéder* a un rôle agentif (= *agent*), le deuxième est affecté par le procès (= *patient*). A partir de la structure argumentale du verbe, on peut également déterminer la *forme* des arguments : le premier argument agentif apparaît sous forme d'un GN, alors que le patient est un GP :

procéder, V :	1	+	2
	agent		patient
	GN		GP

De telles spécifications sont nécessaires à l'élaboration de notre grammaire. On peut ainsi prévoir que des phrases du type *Le président procédera à une enquête* sont grammaticalement acceptables contrairement à *\*Le président procédera*. Dans le deuxième cas, le second argument sélectionné par le verbe n'est pas réalisé, ce qui aboutit à une phrase agrammaticale. A partir de la réalisation des arguments, on peut également définir la relation qui existe entre les constituants de la phrase en termes fonctionnels :

[<sub>GNsujet</sub> Le président] [<sub>GV</sub> procédera] [<sub>GPcoi</sub> à une enquête]]

Le premier argument du verbe, en l'occurrence le groupe nominal *le président*, est le sujet de la phrase qui se combine avec un groupe verbal dans lequel le GP *à une enquête* fonctionne comme complément d'objet indirect (coi).

Le même verbe accepte également l'ajout de constituants non sélectionnés, qu'on appelle traditionnellement des adverbiaux : *Le président procédera à une enquête dès demain / à cause du scandale / malgré la menace terroriste*. Les adverbiaux du type *dès demain* (GP), *à cause du scandale* (GP), *malgré la menace terroriste* (GP), etc. ne sont pas sélectionnés par le verbe et leur nombre n'est pas déterminé. Une phrase peut contenir un nombre indéterminé de constituants non sélectionnés, alors que le nombre d'arguments est toujours limité. Rappelons qu'un verbe a au maximum trois arguments. Le statut différent des constituants postverbaux se reflète dans la syntaxe. Le complément du verbe se réalise directement à droite du verbe, l'adverbial est adjoind au groupe verbal

formant un groupe verbal élargi :

[<sub>GNsujet</sub> Le président][<sub>GV</sub> [<sub>GV</sub> procédera [<sub>GPcoi</sub> à une enquête]] [<sub>GPadverbial</sub> malgré la menace terroriste]]

Nous avons ainsi la charpente de notre grammaire que nous introduisons aux chapitres 1 et 2 :

*Analyse en constituants :*

*Classes de mot :* nom, adjectif, verbe, adverbe, pronom, préposition, déterminant, conjonction de coordination conjonction de subordination.

*Groupes syntaxiques :* groupe nominal, groupe adjectival, groupe verbal, groupe adverbial, groupe prépositionnel, phrase (principale et subordonnée).

*Structure argumentale* du verbe : spécification du nombre d'arguments sélectionnés par le verbe, leurs rôles sémantiques et leurs types de constituants.

*Fonctions syntaxiques :* sujet, complément d'objet direct/indirect, complément d'objet indirect datif, attribut du sujet, attribut de l'objet, attribut libre, apposition, adverbial, etc.

#### 4. Elargissement du modèle

La structure argumentale du verbe détermine pour une large part la construction de la phrase dans la mesure où elle spécifie le nombre d'arguments qui est nécessaire pour créer une phrase grammaticalement correcte. Cependant, elle ne dit rien sur les informations données par les désinences du verbe. Les désinences du verbe expriment le temps, le mode et la personne. Autrement dit, pour un verbe du type *organiser* qui sélectionne deux arguments (*x ORGANISER y*), on peut exprimer différents contenus à l'aide des désinences tout en gardant le même nombre d'arguments :

*Le commandant organise / organisera / organiserait / a organisé / avait organisé une fête.*

Il faudra donc savoir (objectif 1) comment on peut associer la forme d'un verbe fléchi à son sens. Considérons la forme fléchie *organisera* dans l'exemple ci-dessus. Conformément aux classifications traditionnelles de la morphologie verbale, *organiser* est un verbe de la première conjugaison. La base du verbe *organis-* reste la même pour toutes ses formes. Quant à l'analyse morphologique des formes fléchies, il n'y a cependant aucun consensus parmi les grammairiens. Traditionnellement, il est dit que le futur se forme à partir de l'infinitif du verbe suivi des désinences du verbe *avoir* au présent :

*Il organiser-a.*

Une telle analyse a des défauts majeurs. Les « irrégularités » du système sont en effet beaucoup trop nombreuses. Des verbes comme *courir*, *mourir* et *conduire*, etc. seraient tous des verbes irréguliers selon un tel système parce que leur futur ne se forme pas à partir de l'infinitif :

*Il \*courira / \*mourira / \*conduirea.*

Les formes correctes sont, nous le savons :

*Il courra / mourra / conduira.*

Cependant, à l'analyse se dégagent des éléments tout à fait réguliers de ces formations. Le morphème  $-r$  revient pour toutes les formes du futur alors que  $-a$  est un morphème de la personne. Ce qui change c'est la base du verbe. *Organiser*, étant un verbe de la première conjugaison, conserve toujours sa base alors que *courir*, *mourir*, *conduire*, etc. (verbes de la troisième conjugaison) ont différentes bases. Une fois qu'on accepte que les verbes en question possèdent les bases *cour-*, *mour-* et *condui-* au futur, leur formation devient tout à fait régulière :

Formation du futur : ajouter le morphème  $-r$  et les désinences de la personne à la base du futur.

Les généralisations de ce système sont en effet très solides. Elles sont valables pour tous les verbes de la langue française ! Même les verbes irréguliers par excellence (*être*, *avoir*, *aller*, *savoir*, *pouvoir*, *vouloir*, etc.) forment leur futur d'après ce système. La seule chose à « apprendre » pour la création de ces formes est donc la base du verbe au futur :

*Il se-r-a / au-r-a / i-r-a / sau-r-a / pour-r-a / voud-r-a*, etc.

De plus, il est beaucoup plus facile d'établir des liens entre la forme et le sens que dans le système traditionnel. En étudiant la sémantique du système temporel, on peut en effet associer au morphème du futur  $-(e)r$  un sens particulier.

Sens du futur : localiser le procès dans le futur par rapport au moment de l'énonciation.

Pour la sémantique temporelle, nous introduisons un système reichenbachien modifié qui contient le moment de l'énonciation (t), l'intervalle du procès et, éventuellement, l'ajout d'un temps de référence (R). Un tel système est valable, plus généralement, pour l'apprentissage de toutes les formes fléchies du verbe.

Le présent a un morphème zéro auquel on associe un sens général du type :

Sens du présent : localiser le procès dans la simultanéité par rapport au moment de l'énonciation.

Pour la forme *il organise*, on a donc l'analyse morphologique *il organis-Ø-e*, Ø étant le morphème zéro et  $-e$  celui de la personne. Pour d'autres formes, il faut recourir à des analyses plus complexes, que ce soit au niveau morphologique ou sémantique. Le conditionnel présent illustre ce phénomène. Nous obtenons pour une forme du type *il organiserait* la segmentation morphologique suivante :

*Il organis-er-ai-t.*

Le conditionnel présent combine les morphèmes du futur avec ceux de l'imparfait  $-ai$ , le  $-t$  étant la désinence de la personne. On comprend dès lors pourquoi le conditionnel présent est traditionnellement appelé « futur du passé ». Plus intéressant encore, on peut isoler les mêmes éléments morphologiques dans le calcul sémantique. Le conditionnel présent, dans son sens temporel, exprime plus précisément les relations temporelles suivantes.

Sens du conditionnel « temporel » : localiser le procès dans la postériorité par rapport à un temps de référence (R) du passé.

Ce système morphosyntaxique et sémantique est amplement développé aux chapitres 3 et 4 de *Ny fransk grammatikk*. Les associations que nous établissons entre la forme et le sens constituent en effet un argument supplémentaire en faveur des « nouvelles » segmentations morphologiques. Nous introduisons une analyse détaillée reposant sur une riche documentation empirique.

## 5. Forme et sens des arguments

Sur la base des structures argumentales du verbe (chapitre 2), nous avons formé et analysé des phrases complètes aux chapitres 3 et 4. Aux chapitres 5-8, nous examinons en détail la forme et le sens des arguments. Il s'agit de montrer que les principes qui sous-tendent la construction des phrases temporalisées aux chapitres 3 et 4 sont également valables pour la construction du groupe nominal (chapitres 5 et 6) et celle du groupe prépositionnel (chapitre 7). Le groupe pronominal (chapitre 8) sert essentiellement de substitut des groupes nominaux, et parfois des groupes prépositionnels. Il peut donc également recouvrir le statut d'un argument.

Quant à la structure interne du groupe nominal, le fonctionnement des déterminants joue un rôle fondamental. Conformément à la tradition grammaticale française, nous définissons le déterminant comme une classe de mots. Sur la base de critères distributionnels, l'apprenant s'aperçoit vite que la classe des déterminants comprend :

*Le déterminant défini* : le, la, les

*Le déterminant démonstratif* : ce, cet, cette, ces

*Le déterminant possessif* : mon, ma, mes ; ton, ta, tes, etc.

*Le déterminant indéfini* : un, une, des

*Le déterminant partitif* : du, de la, de l'.

*Les quantifieurs* : aucun, quelque(s), certains, etc.

*Le déterminant interrogatif* : quel, quelle, quels, quelles.

Les substitutions ci-dessous illustrent ce fait :

*Le bateau / ce bateau / mon bateau / un bateau / aucun bateau / quel bateau, etc.*

Les mots du type *le / ce / mon / un*, etc. appartiennent à la même classe parce qu'ils occupent la même position dans la structure syntaxique introduisant le groupe nominal. De plus, ils apportent chacun un sens spécifique. Les déterminants défini, démonstratif et possessif forment une classe à part. Ils assignent au GN un sens défini et ils ne se combinent pas entre eux contrairement aux autres types de déterminant qu'on définit généralement comme indéfinis :

\**Le ce bateau.*

En effet, les quantifieurs se combinent avec d'autres types de déterminants (*les trois bateaux*) et ils ont d'autres propriétés sémantiques que les déterminants de la première sous-classe.

Nous montrons au chapitre 5 comment les déterminants contribuent au sens global de la construction. Les différences entre les systèmes français et norvégien doivent aussi être considérées. Prenons pour exemple les déterminants possessifs. Dans les deux langues, les possessifs servent à introduire des GN (*mes fils* / *mine sønner*). Les possessifs en norvégien se comportent cependant d'une autre manière que leurs homologues français. Ils peuvent être postposés au nom avec un double marquage défini (*sønnene mine*) et ils ont un marquage du genre à la troisième personne (*hans* / *hennes sønn*) dont les possessifs français sont dépourvus (*son fils (à lui)* / *son fils (à elle)*). À la sixième personne, les possessifs en français ont également des formes à part alors que ceux du norvégien, dans leur sens réfléchi, gardent les mêmes formes qu'à la troisième personne :

Han innrømmet sine feil / De innrømmet sine feil.

Il a avoué sa faute / Ils ont avoué leurs fautes.

Les différences au niveau morphosyntaxiques sont corrélées à des différences sémantiques. En effet, les possessifs n'ont pas la même distribution dans les deux langues. Pour illustrer de tels faits, nous nous appuyons sur des corpus informatisés, entre autres les corpus parallèles français-norvégien d'*O(slo) M(ultilingual) C(orpora)* :

Borte i sengen ligger moren, hun støtter seg til albuen og ler.

À l'autre bout de la pièce, sa mère est dans son lit, elle prend appui sur ses coudes et rit.

À partir de tels exemples (authentiques), on s'aperçoit que le traducteur français a choisi de rendre les déterminants définis du norvégien (*sengen, moren, albu*) à l'aide de possessifs en français (*son lit, sa mère, ses coudes*).

En comparant de façon systématique le norvégien et le français, l'apprenant se rend également compte que la structure des groupes nominaux en français est similaire à celle des GN en norvégien. Le groupe nominal a pour tête un nom qui se combine avec un déterminant qui le précède par définition en français, alors que le déterminant en norvégien a plusieurs réalisations possibles (antéposition (*en seng*), postposition (*senga mi*), affixation (*senga*)). Il est également possible d'établir des correspondances internes dans le système français. Nous avons vu que le groupe verbal peut contenir des constituants non sélectionnés par le mot tête sous forme d'ajouts (adverbiaux). De tels ajouts sont en principe cumulables :

*Il travaille tous les jours à la maison.*

De la même façon, on peut traiter les « adjectifs épithètes », que nous appelons « modificateurs », comme des ajouts au sein du groupe nominal :

*Une jolie petite poupée rouge.*

Les modificateurs, tout comme les adverbiaux, ne sont pas sélectionnés par la tête lexicale et leur nombre n'est pas restreint. Ils sont cumulables et se prêtent à une analyse hiérarchique. Il suffit pour former un groupe nominal bien formé de combiner le mot tête (*poupée*) avec un déterminant (*une*) : *une poupée*. On rapprochera avec la combinaison complète du groupe verbal *travaille*. Ensuite on peut ajouter des constituants non sélectionnés que ce soit des adverbiaux dans le groupe verbal ou des modificateurs dans le groupe nominal. Ainsi, il s'avère que la structure des groupes syntaxiques est fondamentalement la même :

Le groupe est structuré autour d'une tête.

La tête peut sélectionner un seul complément, éventuellement deux compléments, par exemple l'(es) objet(s) du verbe à l'intérieur du groupe verbal.

Le groupe peut également contenir des constituants non sélectionnés (adverbiaux, modificateurs, etc.) dont le nombre n'est pas restreint.

Une telle analyse s'applique tout autant aux groupes prépositionnels (chapitre 7). Le GP est parfois considéré comme une structure exocentrique (sans tête) où s'opère une relation de solidarité entre les deux éléments : [GP[<sub>P</sub> *avant*] [<sub>GN</sub> *les vacances*]]. Normalement, on ne peut omettre ni la préposition (*avant*) ni le GN (*les vacances*) qui lui succède. Or, il y a de bonnes raisons de traiter de telles structures comme endocentriques (construites autour de la tête *avant*). Le constituant qui suit *avant*, en l'occurrence *les vacances*, est sélectionné par les propriétés syntaxiques et sémantiques de la préposition. Si un élément peut être éludé, c'est généralement le constituant qui suit la préposition : *Il lutte contre / pour – Il joue avec*. Donc, il est possible de traiter le groupe nominal *les vacances* comme un complément à l'intérieur du GP. En même temps, on peut ajouter un modificateur (*juste*) comme dans les autres groupes syntaxiques :

*Juste avant les vacances.*

Ainsi, le GP a la même structure que les autres groupes, ce qui en facilite également l'apprentissage.

Quant aux propriétés des pronoms (chapitre 8), elles posent des problèmes particuliers à un apprenant scandinave. Nous savons que les pronoms sont des proformes par excellence étant susceptibles de remplacer des groupes nominaux et parfois même des groupes prépositionnels :

*Pete Sampras annoncera son retrait de la compétition – Il l'annoncera.*

*Pierre pense au film qu'il a vu – Il y pense.*

Les pronoms dans les exemples ci-dessus sont des arguments du verbe. On ne peut pas les omettre sans que les phrases deviennent agrammaticales : \**l'annoncera* - \**Il annoncera* - \**y pense* - \**Il pense*. Ils ont cependant changé de place par rapport au sens initial des verbes. C'est pourquoi on parle généralement de formes *clitiques*. Les pronoms clitiques s'attachent aux verbes. Ils ne peuvent en être dissociés que par d'autres formes clitiques : *Je ne leur en ai pas parlé*. Autrement dit, les pronoms personnels, tout comme les pronoms *en* et *y* (et la particule de la négation *ne*), sont des clitiques. Le comportement des clitiques est très différent des formes pronominales dans les langues scandinaves :

*Il le lit.*

*Han leser den.*

Les pronoms personnels en norvégien sont non clitiques parce qu'ils occupent la place « normale » des groupes nominaux. En français, on peut supposer que la structure pronominale est dérivée à partir d'une structure où l'argument occupe sa place normale :

*Il le<sub>i</sub> lit <sub>-i</sub>.*

Le pronom personnel *le* à l'accusatif fonctionne alors comme complément d'objet direct, mais de par ses propriétés clitiques il se place devant le verbe. La classification que nous introduisons au chapitre 8 - pronoms personnels, réfléchis, *en / y*, possessifs, démonstratifs, interrogatifs, relatifs et indéfinis - montre l'intérêt d'une telle démarche. L'apprenant se rend compte que les pronoms ont des propriétés particulières. Mais leur fonctionnement ne s'explique pas moins à partir du modèle que nous avons introduit aux chapitres précédents. Il faut cependant ajouter certaines opérations (entre autres des *mouvements*), ce qui rend le modèle plus complexe. Prenons comme exemple le statut du pronom relatif *que* dans :

*C'est la seule solution qu'il a trouvée.*

Le pronom relatif introduit une subordonnée relative, il renvoie anaphoriquement à un antécédent dans la matrice (*(la seule) solution*) et il occupe une fonction syntaxique particulière au sein de la subordonnée. Pour rendre compte du fonctionnement des mots relatifs, il faut donc d'une part dégager la structure interne de la subordonnée, d'autre part établir le lien entre la subordonnée et la matrice. Il s'agit en vérité d'opérations complexes. Le pronom relatif *qu(e)* dans l'exemple ci-dessus fonctionne comme complément d'objet direct du verbe (*a*) *trouvée* de la subordonnée. Nous supposons qu'il a été déplacé à partir d'une position postverbale qui confirme son statut d'objet :

*[qu<sub>i</sub>'il a trouvée \_<sub>i</sub>].*

En même temps, la subordonnée relative fonctionne comme modificateur à l'intérieur du groupe nominal *la seule solution qu'il a trouvée*, qui de son côté fonctionne comme attribut du sujet dans la matrice :

*C'est [<sub>GN attribut du sujet</sub> la seule solution [qu<sub>i</sub>'il a trouvée \_<sub>i</sub>]].*

Donc, à partir de notre modèle de base construit autour des constituants (classes de mots et groupes) et de leurs propriétés syntaxiques et sémantiques (structures argumentales), l'apprenant conçoit mieux la structure globale de la phrase et de l'énoncé. Les principes du modèle en tant que tel sont simples, tandis que leurs combinaisons deviennent de plus en plus complexes.

## 6. Vers un modèle de la phrase

Dans sa forme de base, la phrase est une combinaison entre un groupe nominal en position sujet et un groupe verbal :

Phrase = GN + GV

La structure interne du groupe verbal dépend, comme on vient de le voir, de la structure argumentale du verbe. La composante phrastique est développée au chapitre 9. Nous définissons les types de phrases par rapport aux actes de langage fondamentaux - l'assertion, l'interrogation et l'ordre - et nous établissons également une typologie de phrases (ou de propositions) principales et subordonnées.

La structure de la phrase de base s'explique directement à partir de la structure argumentale du verbe. *Fermer* est un verbe à deux arguments (*x FERMER y*) qui sert à former des phrases du type :

*Il fermera la porte.*

A partir d'une telle base on peut former une question en inversant l'ordre entre le sujet et le verbe :

*Fermera-t-il la porte ?*

On peut également exprimer un ordre en mettant le verbe à l'impératif avec un GN sujet implicite :

*Ferme la porte !*

A partir des phrases de base, on peut former des phrases complexes. On distinguera essentiellement la juxtaposition (*Il faisait beau, il était seul*), la coordination (*Il faisait beau et il était seul*) et la subordination (*Il faisait beau quand il était seul*). L'apprenant en dégagera assez facilement les principes : pour former une phrase complexe il faut au moins deux combinaisons entre un GN sujet et un GV. Donc, *Il faisait beau quand il était seul* est une phrase complexe parce qu'elle contient deux structures phrastiques : *Il faisait beau + quand il était seul*.

On trouve des typologies de subordonnées dans toutes les introductions à la grammaire du français comme L2. Nous nous basons, conformément à la tradition, sur une division entre les subordonnées nominales (complétives et interrogatives), les subordonnées relatives (restrictives, non restrictives, attributives et indépendantes) et les circonstancielles. Pour la logique de notre démarche, le dernier sous-type pose le plus de problèmes. Prenons pour exemple les circonstancielles de temps introduites par *avant* : *avant qu'il soit parti*. L'apprenant se rend vite compte que *avant* est à l'origine une préposition. Il peut également établir des correspondances du type : *avant qu'il soit parti - avant son départ*. Il en va de même pour d'autres prépositions qui se combinent soit avec une subordonnée introduite par *que* soit avec un GN :

*Après qu'il est parti – après son départ ; depuis qu'il est parti – depuis son départ ; pendant qu'il dînait – pendant son dîner ; pour qu'on travaille – pour le travail ; sans qu'on ait peur – sans crainte, etc.*

Bien que la tradition englobe de telles structures phrastiques sous le terme de circonstancielles, il s'avère que cette classe de subordonnées est peu homogène. Parfois c'est le GP qui fonctionne comme « circonstanciel », parfois il s'agit de « vraies » subordonnées circonstancielles (*quand il faisait beau*). D'autres fois encore le terme même de « circonstanciel(le) » ne nous semble pas approprié. La subordonnée soulignée dans l'exemple ci-dessous est généralement traitée comme une « circonstancielle de conséquence » :

*Il se sentit si indiscret que finalement il renonça.*

Or, syntaxiquement, la subordonnée introduite par *que* fait partie avec son élément corrélatif *si* d'un groupe adjectival construit autour de l'adjectif *indiscret* ([<sub>GA</sub> *si indiscret que finalement il renonça*]). Nous avons, malgré de telles observations, choisi de suivre la classification traditionnelle, essentiellement pour deux raisons. C'est d'abord la classification que l'étudiant trouvera dans toutes les grammaires de référence. Ensuite, une telle classification est utile pour la compréhension du système temporel et modal.

La structure formelle que nous avons introduite pour la phrase nous permet également au chapitre 10 de traiter les constructions infinitives et les constructions participiales (participe présent et gérondif). Ici encore, nous allons plus loin que les classifications

traditionnelles. En comparant des structures du type *Je souhaite [dire au revoir à l'enfant] – Je souhaite [que vous disiez au revoir à l'enfant]*, l'apprenant peut constater que le verbe à l'infinitif a besoin de trois arguments : *x DIRE y à z*. L'infinitif a un objet direct (*au revoir*) et un indirect (*à l'enfant*) tout comme le verbe fini (*disiez*) de la complétive. Le sujet de la construction infinitive est cependant implicite. Il ne peut être exprimé quand le verbe est à l'infinitif. C'est pourquoi nous introduisons un sujet implicite, appelé PRO, dans la structure syntaxique :

*Je souhaite [PRO dire au revoir à l'enfant].*

PRO a le statut de sujet. Il correspond au premier argument du verbe et il est *contrôlé* par un élément, en l'occurrence le sujet, de la matrice. Les constructions infinitives servent donc à former des phases complexes d'après la définition que nous avons proposée au chapitre 10 dans la mesure où PRO remplit la position du GN sujet :

Construction infinitive : *PRO + GV*

Le même type d'analyse est *grosso modo* applicable aux constructions participiales. Considérons à titre d'illustration la construction gérondive dans :

*Charles pleura [en lui disant adieu].*

La forme en *-ant* a besoin, nous l'avons déjà constaté, de trois arguments. Les objets direct (*adieu*) et indirect (*lui*) sont explicites alors que le sujet est implicite. De plus, la construction gérondive est introduite par *en* à la place d'un subordonnant. Nous obtenons l'analyse :

*Charles pleura [en PRO lui disant adieu].*

Comme ailleurs, PRO est contrôlé par un élément de la matrice, en l'occurrence le sujet (*Charles*). A partir de notre traitement des constructions impersonnelles du verbe (infinitives et participiales), l'apprenant verra justifié leur traitement parmi les subordonnées. De plus, les ingrédients qui sont à la base de leur traitement (la subordination, la structuration syntaxique interne et la théorie du contrôle) sont introduits dans d'autres domaines de la grammaire. Donc, on évitera des solutions *ad hoc* et nous restons fidèle aux principes introduits par notre modèle.

## 7. Adverbiaux et négation

Après avoir introduit les principes de l'analyse phrastique (chapitre 9) et de la subordination (chapitres 9 et 10), nous esquissons au chapitre 11 la façon dont les adverbiaux s'intègrent à la construction de la phrase. Conformément à la tradition, nous distinguons entre les adverbiaux de verbe et les adverbiaux de phrase. Dans les deux cas, l'apprenant dispose déjà d'une structure phrastique. Les adverbiaux de verbe (exprimant la manière, le degré, la quantité ou l'instrument) s'ajoutent au groupe verbal :

*Il travaille bien.*

Par contre, les adverbiaux de phrase portent sur la phrase entière (exprimant une attitude, une évaluation du contenu ou de l'énonciation, etc.) :

*Apparemment, il travaille bien.*

Les deux types d'adverbiaux ont des propriétés bien distinctes. Seuls les adverbiaux de verbe sont dans la portée de la négation (*Il ne travaille pas bien – Apparemment, il ne travaille pas bien*). L'opération sémantique de portée joue également un rôle pour le traitement des adverbiaux exprimant les « circonstances » de l'événement, souvent appelés « compléments circonstanciels » (de temps, de lieu, de cause, de condition, de concession, etc.). De tels adverbiaux sont nécessaires pour la maîtrise de la langue. Ils ont une grande mobilité au sein de la phrase et ils combinent des propriétés des adverbiaux de verbe et de phrase. Ils peuvent, entre autres avoir la négation dans leur portée :

*Il n'en parlera pas ce matin – Ce matin, il n'en parlera pas.*

En nous basant sur le même type de critères, nous introduisons comme dernier sous-type des adverbiaux, les connecteurs. Les connecteurs dépassent l'analyse de la phrase dans la mesure où ils relient des énoncés dans un contexte. Sinon, ils partagent les propriétés des adverbiaux de phrase portant sémantiquement sur la négation :

*Pourtant, elle n'y parvenait pas.*

Comme on vient de le constater, l'interaction avec la négation constitue un test pour discerner les adverbiaux de verbe des adverbiaux de phrase et des connecteurs. La négation jouera quant à elle un rôle fondamental pour la construction de la phrase. Elle se combine avec tous les trois types de phrases (affirmatif, interrogatif et impératif), ce qui augmente de façon considérable le nombre de phrases possibles de la langue. (*Ne*) ... *pas* est le marqueur de la négation en français moderne, *ne* étant un clitique co-négatif. Le verbe ainsi que la particule clitique se placent devant *pas* selon le schéma :

ne (+ clitique) + V + pas

Le fonctionnement de la négation interagit avec toutes les composantes de la grammaire (morphosyntaxique, sémantique et pragmatique). De par sa complexité, il constitue un vrai défi pour le traitement, que ce soit pour la description « interne » de la langue ou la description comparative-contrastive.

## 8. Grammaire et structure informationnelle

Après avoir reconstitué une vraie grammaire de la phrase aux chapitres 2-11, l'objectif du chapitre 12 est de rendre explicite l'interaction entre les différents modules de la grammaire. Pour exemplifier un tel procédé, nous choisissons la passivation, l'extraction et la dislocation. Exemplifions à l'aide du passif périphrastique. Un verbe du type *fermer* sélectionne selon sa structure argumentale deux arguments : *x FERMER y*. Le passif est marqué par le participe passé passif *fermé* en combinaison avec le verbe auxiliaire *être*. L'effet fondamental de la passivation est qu'elle empêche le premier argument d'apparaître dans la position sujet. Le premier argument peut par contre apparaître facultativement dans un groupe prépositionnel en *par* adjoind au groupe verbal :

*Le concierge avait fermé la porte à clé.*

*La porte avait été fermée à clé (par le concierge).*

L'opération morpho-lexicale et sémantique est corrélée à l'analyse syntaxique. La phrase passive a pour point de départ une structure selon laquelle le deuxième argument du verbe reste dans sa position postverbale. La position sujet étant libérée, le deuxième argument peut se déplacer à la position sujet. Nous dégageons les étapes syntaxiques suivantes :

\_ avait été fermée la porte à clé.

La porte<sub>i</sub> avait été fermée \_<sub>i</sub> à clé.

La place initiale du deuxième argument du verbe est marquée par une *trace* ( ) qui porte le même indice que le constituant déplacé (*la porte*). Les indices (de coréférence) font en sorte qu'il s'agit d'un seul et d'un même argument. L'avantage d'une telle analyse du passif est qu'elle explique de façon directe le passif impersonnel :

*Il a été constitué un comité de recherche et de statistiques.*

Une telle phrase passive a pour point de départ la structure dans :

\_ a été constitué un comité de recherche et de statistiques.

Il existe un principe fondamental selon lequel la phrase doit être pourvue d'un sujet. Ainsi, pour constituer une phrase correcte, le deuxième argument du verbe (*un comité de recherche et de statistiques*) peut se déplacer à la position sujet, ce qui nous donne un passif dit personnel du type :

*Un comité de recherche et de statistiques<sub>i</sub> a été constitué \_<sub>i</sub>.*

La structure de base nous permet également de former un passif impersonnel ayant pour sujet le pronom impersonnel *il* (= « *det* »). Nous montrons au chapitre 12 que les mêmes principes de base sont à l'origine de toutes les constructions passives. Ensuite, les opérations aux niveaux lexical et morphosyntaxique interagissent avec des contraintes au niveau pragmatique et informationnel. Quelle est la contribution du passif au contexte dans lequel il s'insère ? Autrement dit, pourquoi recourt-on au passif ? D'une part la suppression du premier argument du verbe peut être corrélée à une *démotion* du même argument dans la structure informationnelle. Pour une phrase passive du type *Deux Irakiens ont été tués dans un attentat à Bagdad*, il se peut que le journaliste ne connaisse pas l'identité des auteurs de l'acte. Le journaliste peut également choisir d'omettre cette information en la jugeant peu pertinente. Une deuxième fonction pragmatique essentielle du passif concerne la possibilité de promouvoir le deuxième argument que ce soit au niveau morphosyntaxique ou au niveau informationnel. Le passif fait du deuxième argument du verbe le *thème* de l'énoncé, ce qui contribue à la structuration de l'information. Ainsi, les deux phrases suivantes ont plus ou moins le même sens, mais elles s'insèrent dans différents types de contextes :

*La fête était organisée par un groupe de jeunes.*

*Un groupe de jeunes organisait la fête.*

Dans le premier cas, on parle d'une fête qui a été organisée par un groupe de ravers sous un pont à Perdreauxville, etc. Dans le deuxième cas, c'est plutôt l'identité des organisateurs de la fête qui est soulignée. Une troisième fonction du passif concerne la possibilité de *focaliser* un élément du groupe verbal. Le sujet de la phrase correspond normalement au thème de l'énoncé alors que le reste de la phrase est rhématique. Dans le rhème, il est alors possible d'isoler une information particulièrement saillante, appelée *focus*, à l'aide du groupe prépositionnel en *par*. Considérons l'extrait suivant :

*Premier novembre 1755 à Lisbonne. Des milliers de personnes assistent à l'office en ce jour de Toussaint lorsque la ville est secouée par un violent tremblement de terre.*

Au début du texte, le journaliste marque le premier novembre 1755 à Lisbonne comme

thème. Cette information est reprise dans la phrase suivante où l'on parle pour ce jour de milliers de personnes qui assistent à l'office. *La ville* exprime une information connue lorsqu'elle est secouée par un violent tremblement de terre. L'information exprimée par le groupe prépositionnel en *par* (*par un violent tremblement de terre*) constitue alors le *focus* de l'énoncé qui est considéré comme particulièrement saillant et important.

L'apprenant peut observer à partir de tels procédés que les modules de la grammaire interagissent et contribuent à l'analyse globale de l'énoncé. L'extraction (*C'est GX qui / que...*) et la dislocation (reprise ou annonce d'un constituant placé au début de la phrase (dislocation à gauche) ou à la fin de la phrase (dislocation à droite)) constituent des exemples supplémentaires qui nous permettent d'inclure jusqu'à des mécanismes phonologiques dans la description. Donc, on constate que la description ne s'arrête pas au niveau morphosyntaxique ou sémantique. Il faut également tenir compte de facteurs pragmatiques et phonologiques qui déterminent l'insertion des phrases dans un contexte tout en posant des contraintes à leur interprétation.

## 9. Conclusion

Dans cet article, nous avons présenté le fondement méthodologique et théorique d'une nouvelle grammaire intitulée *Ny fransk grammatikk*. Il s'agit d'une grammaire à la fois pédagogique et scientifique. Elle est pédagogique parce qu'elle prend pour point de départ des éléments simples (classes de mots, groupes, structures argumentales, fonctions syntaxiques) qu'elle combine ensuite dans son approche de structure de plus en plus complexe. De plus, elle est scientifique dans la mesure où elle intègre des éléments théoriques à chaque niveau de la description.

## Références

- Helland, H. P. 2006. *Ny fransk grammatikk: morfologi, syntaks og semantikk*. Oslo: Universitetsforlaget.
- Pedersen, J. et al. 1980. *Fransk grammatik*. København: Akademisk Forlag.
- Rasmussen, J., Stage, L. 1981/1993. *Moderne fransk grammatik*. København: Schönberg.
- Togeby, K. 1965. *Fransk grammatik*. København: Gyldendals Forlag.

## Notes

- <sup>1</sup> Pedersen, J. et al. (1980).
- <sup>2</sup> Rasmussen, J., Stage, L. (1981/1993).
- <sup>3</sup> Helland, H. P. (2006).
- <sup>4</sup> Togeby, K. (1965).